

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2020

PRÉSENTS : Mmes Christine NÉMOZ, Dominique DESAMY, Estelle BEAUD, Céline BALME, Patricia MOINE, Marie-Aline RYO, Audrey GARNIER, Isabelle COURTIAL, MM. Jean BELANTAN, Maurice BELANTAN, André CHABERT, Olivier SALMON, Gérard CHABOUD-GRILÉ, Aimé VUAILLAT, Olivier RAMIREZ, Gérald REVEYRAND, Guillaume ARRU-GALLART, Jean-Marc GUILLET.

Absente : Madame Eliane BUYAT (excusée).

Secrétaire de séance : Madame Estelle BEAUD.

RIFSEEP

Le Conseil municipal, donne son accord à l'unanimité des membres présents pour que le dossier de RIFSEEP soit déposé au Centre de Gestion de l'Isère pour instaurer le Régime Indemnitaire de Fonctions, de Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) à partir du 01/12/2020 à l'ensemble des agents communaux.

VIDEO PROTECTION DIAMANTELLE

Un devis a été demandé pour installer la vidéoprotection à la diamantelle et au square : 5 600 € TTC. Vote à l'unanimité des membres présents.

GARDERIE PERISCOLAIRE

L'Association Familles Rurales ne souhaite plus organiser la garderie périscolaire à partir du 01/01/2021. Une soixantaine de familles utilisent le service. Il convient d'organiser la reprise du service. Dossier suivi par MM. Gérald Reveyrand et Olivier Ramirez.

PROMESSE DE VENTE

La promesse de vente à Demeure et Résidence pour la propriété Colombin se termine le 27 décembre 2020. Il y a lieu de la prolonger dans certaines conditions à définir avec les cabinets d'avocats des deux parties.

TRAVAIL DES COMMISSIONS

Les commission urbanisme, information, chemins et travaux se sont réunies et continuent leurs travaux. Des comptes-rendus de commissions sont rédigés.

ABRIBUS CHEMIN DES ALOUETTES

Une demande de subvention auprès du Département sera demandée pour la réalisation d'un aribus chemin des alouettes. Accord du Conseil municipal.

DIVERS

Le bail pour le Syndicat des chapiteaux vient à échéance : il sera reconduit pour 6 ans avec un paiement annuel de 1 872 €.

Un défibrillateur a été installé à la diamantelle en extérieur : il sera vérifié dans les mêmes conditions que celui au centre du village.

Proposition de changement de nom de rues : changement de dénomination de l'impasse de la scierie qui deviendrait rue de la scierie et création de deux nouvelles voies : impasse de soyeux et impasse des moissons. A débattre et valider lors des prochains conseils.